PROTECTION DES SITES SENSIBLES

UNE APPROCHE GLOBALE POUR UNE SÛRETÉ COHÉRENTE

Photos non contractuelles

FICHET

→ Evaluer les enjeux propres à chaque site

Les infrastructures critiques occupent des fonctions d'importance vitale au sein des sociétés modernes. Leur défaillance peut avoir de lourdes conséquences sur la disponibilité des services régaliens, les moyens de communication, l'approvisionnement en énergie ou en eau et entraîner des dysfonctionnements importants en matière économique ou de sécurité publique. C'est pourquoi elles doivent faire l'objet d'une vigilance particulière dans un contexte d'évolution permanente de la menace.

Outre la prise en compte des risques liés aux évènements naturels, à l'erreur humaine ou à la défaillance technique, il convient de prendre en considération la nature des menaces externes : malveillance, vandalisme, criminalité, guerre économique, terrorisme ainsi que la diversité des modes d'actions associés.

La notion de protection des infrastructures doit donc être abordée de manière globale dans le but de réduire leur vulnérabilité et d'en assurer la continuité d'activité. La réflexion doit aboutir à la définition d'un concept de protection que l'on déclinera sur chacune des installations concernées.

Qu'il s'agisse de sites tertiaires ou industriels, le concept de protection appliqué à chaque site est quant à lui unique car il dépend de l'activité, de l'environnement, des flux de biens et de personnes et des capacités de réaction locales. Il est également conditionné par l'impact potentiel sur l'activité et l'image de l'entreprise, la sécurité publique ou les éventuelles conséquences environnementales.

→Concevoir un dispositif de sûreté cohérent

Il s'agit donc de mettre en place un ensemble de mesures visant à prévenir, contrer la menace et d'en minimiser les conséquences si toutefois elle pénétrait sur le site tout en facilitant l'accessibilité et le bon déroulement des activités.

Ces mesures se déclinent en fonction des zones à protéger et selon les niveaux de risque identifiés :

- mesures de protection passive extérieure et intérieure
- mesures de surveillance active, d'alerte et de management de la sécurité
- mesures de contrôle et d'organisation des flux de personnes et des biens

Dans cet objectif, Fichet conçoit des dispositifs de sécurité graduels fondés sur la complémentarité des moyens afin de protéger vos collaborateurs et vos actifs et d'augmenter la capacité de résilience de votre organisation.

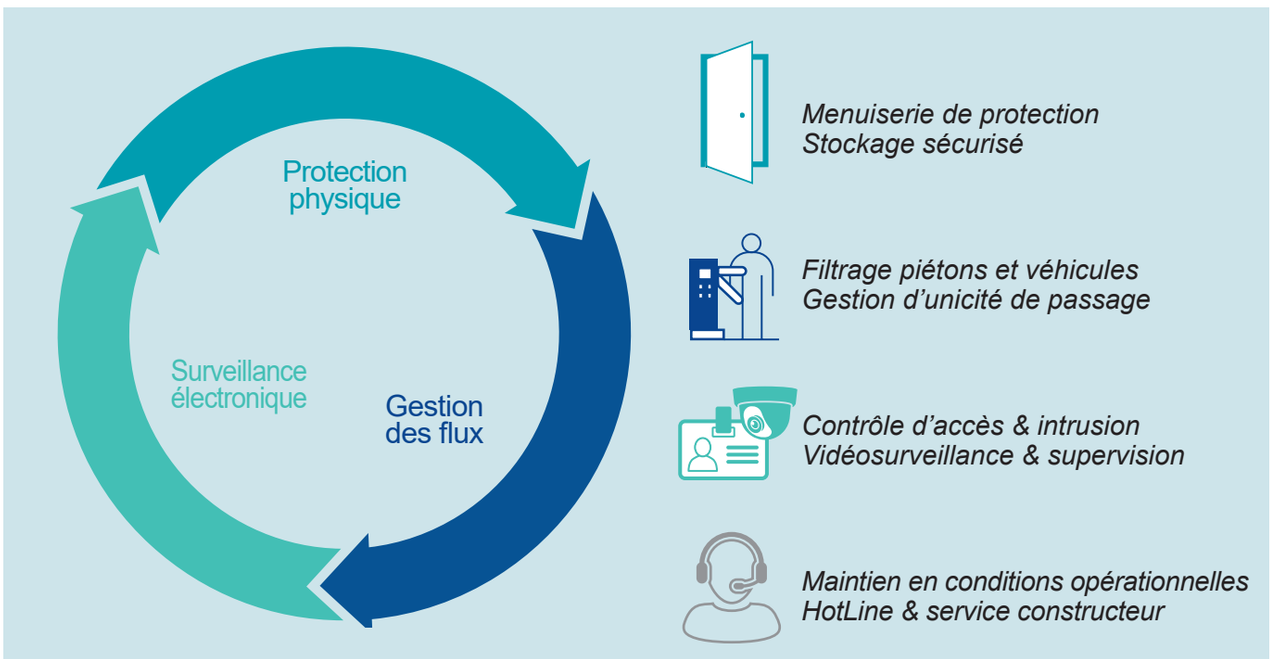

→ Créer les périmètres de protection

La mise en place du concept de protection s'appuie sur l'interopérabilité des dispositifs de managements de la sureté, d'organisation des flux et de protection physique. Pour ces derniers, il s'agit de :

- **Décliner graduellement les enveloppes de protection passive** depuis les postes de garde et la périphérie des bâtiments, jusqu'aux zones névralgiques intérieures.
- **Retarder la progression** de l'intrusion en créant une distance géographique et temporelle par rapport aux personnes ou aux objets à protéger.
- **Défendre les zones les plus sensibles** tout en tenant compte de la sécurité des personnes en cas d'évacuation.
- **Protéger l'objet lui-même** en le rendant inaccessible en dehors des procédures établies.

Les menuiseries blindées Fichet sont fabriquées à vos mesures et couvrent tous les cas d'applications quel que soit le niveau de résistance. Plus qu'une simple défense passive, elles ont également pour fonction de rendre votre enveloppe de protection intéractivre avec votre écosystème de management de la sécurité.

Niveaux de résistance

- Coffres et portes fortes jusqu'à classe XIII (EN1143-1)
- Effraction jusqu'à CR6 (EN356 et EN 1627
- Balistique jusqu'à FB7 et BR7 (EN 1603 et EN 1522
- Explosion industrielle ou terroriste (EN 13123)
- Feu (EN 1634-1)

→ Organiser et maîtriser les flux

Les équipements de filtrage piétons contribuent dès l'entrée du site à renforcer l'image de l'entreprise et à améliorer la qualité de l'accueil des personnes extérieures (visiteurs, prestataires, clients) en facilitant leur parcours. Au-delà, ils assurent une fonction sécuritaire :

- **Filtrer les voies d'accès** par un dispositif efficace tenant compte de la nature des flux tout en facilitant l'accessibilité.
- **Détecter les tentatives de fraude** en entrée de site et au franchissement de zone.
- **Garantir l'unicité de passage** et contrôler l'introduction d'armes ou de matériaux illicites en entrée ou sortie de zone de sûreté.
- **Empêcher l'intrusion** de personnes non autorisées dans les zones sensibles par une procédure d'accès adaptée.

Alliant les technologies les plus avancées à un design élégant et des finitions raffinées, nos obstacles de filtrage conviennent à tous les environnements pour lesquels esthétisme, contrôle des flux et fiabilité sont nécessaires. En interaction avec les systèmes de sécurité ils offrent des solutions de gestion de flux efficace garantissant fluidité et détection sans faille.

DESIGN PERSONNALISÉ ET FAIBLE EMPRISE DU SOL

NIVEAUX DE SÛRETÉ CERTIFIÉS

MODES DE FONCTIONNEMENTS ADAPTABLES

COMMUNICATION NATIVE VERS LA SUPERVISION

QUALITÉ DU FILTRAGE PARAMÉTRABLE

→ Surveiller, contrôler et superviser

Au cœur du dispositif de protection, les systèmes électroniques sont de plus en plus ouverts et communicants pour bénéficier des dernières avancées technologiques. Ce faisant, ils doivent prendre en compte les contraintes de cyber protection pour garantir la confidentialité et l'intégrité des données qu'ils hébergent, résister aux attaques et présenter une disponibilité permanente afin d'assurer une exploitation sans faille :

Les plus :

- *Expérience utilisateur enrichie*
- *Ergonomie des outils intégrés d'installations*
- *Architectures sécurisées de bout en bout qualifié ANSSI*
- *Système éprouvé et largement diffusé*

VISA DE SÉCURITÉ

AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION ANSSI

- **Surveiller** l'environnement, les points sensibles et les zones non visibles pour **détecter au plus tôt** les comportements ou les activités suspectes.
- **Qualifier les situations** pour fournir à l'exploitant les moyens d'anticiper et de réagir en prenant la bonne décision.
- **Gérer en temps réel l**es identités des personnes accédant au site et **contrôler la légitimité** de leur présence dans les différentes zones.
- **Superviser** et piloter les opérations en assurant la traçabilité des évènements et des actions.

◀ *Monitoring*
Système de supervision
de la sûreté

SecurWave ▶
Système de gestion
Intrusion & Automatismes

◀ *VisioS@ve*
Système de vidéoprotection
multi-sites

SMI ▶
Sytème de contrôle d'accès
qualifié ANSSI

→ Maintenir la continuité de service

- **Pérenniser l'investissement**, disposer de solutions flexibles et évolutives pour s'adapter aux nouvelles contraintes d'exploitation.
- **Maîtriser le paramétrage** fonctionnel grâce à des systèmes ouverts, transférer aux services techniques les compétences de mise en service et de maintenance de premier niveau.
- **Maintenir durablement les systèmes** en conditions opérationnelles et de sécurité pour contribuer à la **continuité d'activité de l'entreprise.**

Avec un réseau de 250 techniciens en France, Fichet propose des contrats de service sur-mesure, une HotLine constructeur dédiée et un centre d'appel à numéro unique 24/24 pour garantir un traitement optimal des demandes.

→ Fichet en bref

Fichet est spécialisé dans la fourniture d'équipements et la conception de systèmes de sécurité pour les sites sensibles. La société développe une approche globale de la sûreté, concevant, fabriquant ses équipements et assurant leur installation et leur maintenance à travers la France... et le monde.

Cash Handling
Sécurisation des flux d'espèces

Sécurité Electronique
Exploitation unifiée de la sûreté

Entrance Control
Optimisation des flux piétons et véhicules

Coffres forts et chambres fortes
Protection des valeurs et des biens

Menuiserie de sûreté
Protection des infrastructures

Services associés
Maintien en conditions opérationnelles et de sécurité

NOS AGENCES RÉGIONALES À VOTRE SERVICE

Région Ile-de-France
7 rue Paul Dautier
CS. 50011
78141 Vélizy-Villacoublay Cedex
Tél. : 0 810 000 800

Région Centre-Est
Parc du Moulin à Vent – Bâtiment 52
33 avenue du Docteur Georges Lévy
69693 Vénissieux Cedex
Tél. : +33 (0)4 72 76 66 40

Région Sud-Ouest
Parc d'activités Kennedy
Avenue Becquerel - Bât. H
33700 Mérignac
Tél. : 0 810 000 800

Région Ouest
ZAC du Malabry
1 rue de Lorraine
44240 La Chapelle-sur-Erdre
Tél. : +33 (0)2 47 22 24 33

Région Est
23 route de Schwobsheim
BP. 40285 - Baldenheim
67606 Sélestat Cedex
Tél. : +33 (0)3 88 85 06 01

Région Sud-Est
ZI. de la Valampe
1 avenue de l'Homme à la Fenêtre
13220 Châteauneuf-les-Martigues
Tél. : +33 (0)4 42 10 31 07

Région Nord
2 allée Pierre de Coubertin
59810 Lesquin
Tél. : +33 (0)2 35 12 43 00

Siège social
7 rue Paul Dautier - CS. 50011
78141 Vélizy-Villacoublay Cedex

T. 0 810 000 800
F. 0 811 650 771

Photos non contractuelles

www.fichetgroup.fr